

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU  
MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA

**Procès verbal - Mercredi le 12 juin, 2024**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA, TENUE AU 26 CHEMIN BEGLEY (CENTRE COMMUNAUTAIRE), LE 12 JUIN 2024 À 18H00, SOUS LA PRÉSIDENTE DE ROBERT BERGERON, MAIRE.

SONT PRÉSENTS, SYLVAIN LA FRANCE, LYNNE LACHAPELLE, PAUL CHAMBERLAIN, DAMIEN LAFRENIÈRE ET LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT ET GREFFIER-TRÉSORIER, YANNICK PERREAULT

ABSENCE MOTIVÉE : CRAIG GABIE, MATTHEW ORLANDO

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, le greffier-trésorier a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil. Les membres du conseil constatent avoir reçu la signification de l'avis tel que requis par la loi.

---

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

---

1.1 **OUVERTURE**

---

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président, il est 18h03.

Suite à l'ouverture de la réunion, Monsieur le président présente l'ordre du jour;

- 
- 1.1 Ouverture de la séance
  - 1.2 Adoption de l'ordre du jour
  - 1.3 Octroi de contrat – Sinistre chemin Mulligan Ferry
  - 1.4 Honoraires pour service de surveillance - ingénieur
  - 1.5 Période de questions
  - 1.6 Levée de l'assemblée
- 

2024-06-121  
1.2

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

**IL EST PROPOSÉ** par Sylvain La France  
**APPUYÉ** par Damien Lafrenière  
Et résolu

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

2024-06-122  
1.3

**OCTROI DE CONTRAT – SINISTRE CHEMIN MULLIGAN FERRY**

---

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a publié en date du 22 avril 2024 un avis public sur le système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec (SEAO) pour la stabilisation projetée la stabilisation du talus située sur le Chemin Mulligan Ferry à Kazabazua;

**CONSIDÉRANT QUE** la limite de réception des appels d'offres est le 22 mai 2024 à 14h00 et que la municipalité a procédé à l'ouverture des soumissions le même jour à 14h01 ;

**CONSIDÉRANT QUE** quatre (4) soumissions ont été reçues et que trois (3) sont conformes ;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ** par Sylvain La France, **APPUYÉ** par Paul Chamberlain et résolu ;

**QUE** le conseil octroi l'appel d'offre dossier KAZ-1601 publié sur le SEAO numéro de référence **1839654** et numéro d'avis **171-06066-03** pour la stabilisation du talus située sur le Chemin Mulligan Ferry au plus bas soumissionnaire conforme Construction FGK Inc. sise au 2-303 Chemin Industriel, Gatineau (Québec) J8R 0C6 au montant total de 402 314,50 \$ incluant les taxes applicables;

**QUE** le conseil mandate le directeur général adjoint à signer et parapher pour et au nom de la municipalité les documents de soumission liant la municipalité et l'entrepreneur.

**Les résultats d'ouverture de soumissions sont les suivantes:**

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Prix soumissionné</b>
Excavatech J.L.	331 743,16 \$ <i>NON CONFORME</i>
Construction FGK Inc.	402 314,50 \$ <i>CONFORME</i>
RN Civil	498 034,68 \$ <i>CONFORME</i>
Eurovia Québec Construction Inc.	535 073,87 \$ <i>CONFORME</i>

**ADOPTÉE**

2024-06-123  
1.4

#### **HONORAIRES POUR SERVICE DE SURVEILLANCE - INGÉNIEUR**

**Considérant que** les travaux de stabilisation du talus située sur le Chemin Mulligan Ferry à Kazabazua débiteront le 10 juillet 2024 pour se terminer le 15 septembre 2024;

**Considérant que** les services reliés au projet qu'une offre de service proposé pour la surveillance des travaux durant la construction datée du 10 juin 2024;

**En conséquence, il est proposé** par Sylvain La France, **appuyé** par Paul Chamberlain et résolu;

**QUE** le conseil autorise et accepte l'offre de service professionnels en ingénierie, pour la surveillance des travaux en 3 phases, soit;

##### **Phase 1 – Support pendant l'appel d'offres (phase terminée)**

1. Annulation des documents d'appels d'offres du 5 avril et réémission des documents d'appel d'offres le 22 avril 2024
2. Production de l'addenda 1
3. Analyse des soumissions et recommandations pour l'octroi du mandat

Prix : 4 225.00 \$ net + taxes

##### **Phase 2 – Surveillance des travaux jusqu'à octobre/novembre 2024**

1. Préparation du plan de surveillance, rencontre de démarrage avec l'entrepreneur et revue de la documentation fournie par l'entrepreneur
2. Surveillance à temps plein par un ingénieur en géotechnique sur 13 semaines consécutives à 45h/semaine, incluant :
  - a. Aller/retour Québec/Kazabazua 1x/semaine
  - b. Déplacement quotidien vers le chantier : maximum 2h par jour en considérant un coucher à Gatineau s'il n'a rien de plus proche
  - c. Hotel, repas et location voiture pour le surveillant de WSP
  - d. Support bureau par ingénieur concepteur sur 13 semaines, prévisions de 10h/semaine incluant 2x visites de terrain pendant les travaux

Prix : 134 670.00 \$ net + taxes

##### **Phase 3 – Fermeture du dossier**

1. Émission des plans finaux de conception en 2024
2. Acceptation provisoire des travaux en 2024 et rapport de conformité partiel au MSP
3. Gestion des déficiences et des non-conformités en 2024
4. Visite de terrain en 2025 pour garantie des végétaux
5. Acceptation finale des travaux en 2025 et rapport de conformité final au MSP

Prix : 9 870.00 \$ net + taxes

**Pour un grand total de 148 765.00\$ net + taxes**

**ADOPTÉE**

1.5 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

1.6 **CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

**QUE** l'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée à 18h12.

Président

Greffier adjoint



Robert Bergeron,  
Maire

Yannick Perreault,  
Directeur général adjoint / Greffier-Trésorier

« Je, Robert Bergeron, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».